

Miser sur nos forces

En favorisant le développement de notre plus grande richesse : notre main-d'œuvre

Avis déposé par la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre

Présenté au ministère des Finances du Québec

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2012-2013

Février 2012

Introduction

La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) a pour mission de combattre l'exclusion sociale et professionnelle des citoyennes et citoyens laissés en marge du développement économique et social, en visant la pleine reconnaissance du droit à la formation et du droit au travail pour tous et toutes. La Coalition est membre de la Commission des partenaires du marché du travail, où trois sièges sont attribués au milieu communautaire.

La Coalition regroupe douze réseaux nationaux qui rejoignent près de 1000 organisations québécoises œuvrant dans un des volets liés au développement de la main-d'œuvre, soit l'insertion et l'intégration en emploi, la formation et l'éducation, le développement local et communautaire et la défense des droits.

Ces organisations travaillent quotidiennement sur le terrain pour accompagner vers l'emploi des individus trop souvent laissés en marge du développement économique et social. Plusieurs sont ancrées dans leur milieu depuis plus de 25 ans et constituent des acteurs majeurs au chapitre du développement de la main-d'œuvre québécoise, notamment en offrant une expertise précieuse et spécifique d'intervention auprès des clientèles plus démunies.

Unis autour de l'importance de « développer sans exclure », les membres de la COCDMO n'ont cessé de valoriser et faire émerger le potentiel socioéconomique des personnes en démarche d'insertion et de prôner la mise en place de politiques, services et mesures garants d'une société inclusive et participative.

L'an passé, notre organisation prenait part au processus budgétaire par l'émission d'un avis et la participation au huis clos précédant l'annonce du budget. Cette année encore, nous souhaitons, par ce bref mémoire, contribuer à la réflexion entourant les choix budgétaires du gouvernement; des choix qui forgeront le Québec de demain.

Faire les bons choix en misant sur notre principale force : notre main-d'œuvre

D'emblée, à la lecture du document de consultation, on constate l'attention portée au développement économique de la province, en dépit de la conjoncture internationale incertaine. Il est vrai que nous pouvons compter sur des atouts majeurs, comme notre capacité d'innovation et l'abondance de nos ressources naturelles, pour nous positionner favorablement sur l'échiquier mondial. Toutefois, ce sont les Québécoises et les Québécois qui sont les véritables bâtisseurs à l'origine de nos succès collectifs. Aussi, nous sommes d'avis que l'amélioration du bien-être de la population doit impérativement accompagner toute action visant à renforcer l'économie.

À cet effet, nous partageons les préoccupations de plusieurs acteurs syndicaux et communautaires qui se sont déjà prononcés sur l'importance du financement adéquat des services destinés à la collectivité. L'éducation, la santé, les services sociaux, le transport public et autres doivent être assurés, pour répondre aux besoins de la population, afin qu'elle participe pleinement au développement d'une société que l'on souhaite saine, juste et prospère.

Comme bien d'autres mesures de soutien à la population, les services publics d'emploi ne diffèrent pas en ce qui a trait au resserrement de l'étau financier. Pourtant, comme le ministre des Finances le souligne dans le contexte des consultations, si le Québec a relativement bien traversé la dernière récession, c'est précisément parce qu'il s'est assuré de soutenir l'emploi et le développement. Au-delà d'une gestion rigoureuse des finances publiques visant à rétablir la stabilité économique, c'est en investissant dans le bien-être et les capacités des citoyennes et citoyens que la province pourra évoluer dans ce climat d'incertitude et connaître la croissance envisagée.

Le discours ambiant est sans équivoque : **dans le contexte actuel de fléchissement de la courbe démographique et de mouvance dans le marché de travail, la participation du plus grand nombre de personnes est cruciale, afin de pallier la rareté de la main-d'œuvre et donner l'élan vital à notre économie.**

Dans cet ordre d'idées, l'élimination du déficit ne devrait aucunement engendrer la diminution de l'aide apportée aux organismes qui partagent la responsabilité de l'État en accompagnant et en outillant les personnes qui vivent dans la précarité, voire l'exclusion.

Par surcroît, les ambitions et les projets porteurs que peut concrétiser la société québécoise risquent de rester en plan ou de connaître des déconvenues s'ils s'érigent sur des bases instables, ou si la majorité des obstacles ne sont pas éliminés. À titre d'exemple, les difficultés que rencontrent plusieurs personnes et qui entravent trop souvent leur participation au marché du travail constituent un désastre sur le plan humain, en plus d'être un véritable frein à l'essor de la province, par ce gaspillage de talents et les conséquences qu'il entraîne. L'éradication de la pauvreté et le développement de la main-d'œuvre représentent des conditions *sine qua non* de notre réussite et notre bien-être collectifs. Un peu comme le sont le défrichage et la préparation du terrain, avant toute construction.

L'eau, la forêt et les mines sont autant de richesses qui abondent sur notre territoire. Mais la main-d'œuvre demeure la plus précieuse.

« Le monde que nous construisons aujourd’hui est celui dans lequel [nous vivrons] demain. » Cette affirmation récente du ministre est fort judicieuse et elle rappelle qu’il importe d’observer le présent et de planifier le futur selon une vision globale et un réel souci de la condition des individus, qui demeurent les maîtres d’œuvre des petites et grandes réalisations québécoises. Le développement économique, social et environnemental s’effectuera grâce à une vision politique axée sur des choix sociaux et collectifs, bien plus que des décisions opérationnelles, si structurantes soient-elles.

La contribution du milieu communautaire en développement de la main-d’œuvre à l’économie québécoise

Dans le document de consultation préparé par le ministère des Finances, on expose les défis des prochaines années, particulièrement la diminution de la population active, entraînant une raréfaction de la main-d’œuvre. L’importance de l’intégration des personnes immigrantes, des travailleurs expérimentés et des jeunes de moins de 25 ans est manifestement prise en compte, pour pallier cette situation. Toutefois, contrairement à ce qui est avancé par des économistes qui affirment que « dans un marché concurrentiel, lorsqu’il n’y a pas d’obstacle majeur au libre choix des mesures d’adaptation et aucun effet externe, ces déséquilibres devraient s’éliminer pratiquement d’eux-mêmes avec le temps »¹, nous persistons à croire que le marché de l’emploi ne pourra se réguler de lui-même si nous n’accompagnons pas adéquatement les personnes qui constitueront la main-d’œuvre de demain.

La fonction d’accompagnement, à la base de la majorité des interventions des organismes en employabilité, s’avère déterminante et grandement profitable à long terme. Cette approche globale qui tient compte des besoins de chaque personne est d’ailleurs reconnue, notamment par Emploi-Québec, comme une condition de réussite essentielle dans les démarches des individus en processus d’orientation ou d’insertion au marché du travail.

Plusieurs programmes issus des organismes du secteur offrent un accompagnement adapté aux clientèles éloignées du marché du travail, qui se heurtent à de multiples difficultés d’insertion sociale et professionnelle. Au quotidien, ce sont de nouvelles façons efficaces d’intervenir en complémentarité, selon les pratiques et compétences respectives des acteurs impliqués, qui profitent aux personnes désireuses d’avoir une vie active plus satisfaisante. La formation de préposée en entretien ménager de l’entreprise d’Insertion Pro-Prêt de Montréal, les plateaux de travail en technologie de l’information et des communications destinés aux jeunes décrocheurs inscrits au Carrefour jeunesse-emploi de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ainsi que le projet Milieu en action, conçu par le Regroupement québécois des organismes pour le développement de l’employabilité (RQuODE), constituent quelques exemples représentatifs d’initiatives porteuses.

¹ ROY, Richard, Harold HENSON et Claude LAVOIE. (1996) *Pénuries de main-d’œuvre qualifiée au Canada : notions élémentaires*. Développement des ressources humaines Canada.

Ces exemples ne représentent qu'une infime partie des réalisations qui peuvent être mises de l'avant par le milieu communautaire dédié au développement de la main-d'œuvre. En effet, ce sont environ 400 organismes bien ancrés dans leur communauté, qui par leur capacité d'innover, ont donné vie à une multitude de projets menant à des résultats hors du commun. Ces initiatives structurantes et probantes, comme il a été cité plus haut, bonifient les compétences individuelles et améliorent la situation des personnes, en plus d'être une réponse indispensable aux besoins de main-d'œuvre des entreprises, qui s'avèrent de plus en plus criants. D'ailleurs, Emploi-Québec reconnaît tabler sur l'expertise de nos organisations, qui, à elles seules, contribuent à près de 50 % de l'atteinte des cibles quant au retour au travail des participants.

Également, il y aura toujours des individus qui ne peuvent évoluer dans les programmes de formation traditionnels. De fait, plusieurs travailleuses et travailleurs potentiels rencontrent certaines difficultés personnelles ou liées à l'apprentissage qui les empêchent de suivre des formations ou d'intégrer le marché du travail, ce qui complique et rallonge leur cheminement vers l'autonomie et une vie active satisfaisante. Le temps et les outils nécessaires doivent être accordés pour accompagner ces personnes vers l'intégration et le maintien en emploi. Les exigences normatives des mesures en place, bien que légitimes, ont parfois pour effet d'exclure des gens qui ont besoin d'un coup de main pour aller de l'avant.

De même, l'exigence de relever le niveau de qualification générale et technique de la main-d'œuvre est bien tangible dans la conjoncture présente et cette préoccupation est partagée par tous les acteurs concernés par la question. À ce chapitre, les organismes communautaires dédiés à l'employabilité constituent des partenaires essentiels de l'État pour la qualification des individus. Acteurs incontournables de l'écosystème de formation, ces ressources externes offrent une valeur ajoutée, soit un savoir-faire considérable en développement de la main-d'œuvre et une pratique flexible qui se renouvelle constamment. Leurs missions et services adaptés aux besoins des personnes plus démunies s'affairent concrètement à l'insertion et au maintien en emploi ou à l'acquisition d'une première formation, des clientèles sous-représentées sur le marché du travail. Au fil du temps et des expériences, c'est dans la souplesse des mesures donnant l'accès à des formations adaptées que nos organisations ont trouvé des réponses à l'inclusion des personnes en route vers l'emploi.

Le document des consultations prébudgétaires présente le défi de la diminution de la population active et questionne sur les moyens pour augmenter la productivité des organisations. **Les mesures favorisant l'employabilité de toutes les personnes aptes à travailler représentent une des solutions à privilégier pour répondre aux enjeux de l'heure. C'est par un financement adéquat que les organismes mandatés pour développer l'employabilité peuvent améliorer les conditions de vie de milliers de personnes chaque année et ainsi contribuer à la productivité de l'ensemble de la société québécoise.**

À cet égard, les réussites et réalisations du milieu communautaire en employabilité sont remarquables, avec une moyenne de 75 % de taux de placement et des histoires à succès qui se multiplient : un jeune décrocheur devient entrepreneur, une femme assistée sociale est maintenant salariée et comblée par son emploi, un homme handicapé occupe un nouveau poste valorisant qui sollicite ses talents, etc. Voilà des exemples des victoires individuelles qui agissent

aussi positivement sur la collectivité. Voilà pourquoi le gouvernement doit continuer de miser sur nos forces, pour en faire émerger d'autres au cœur de la population.

La nécessaire participation de l'État à l'amélioration de la qualité de vie de la population

Malgré les résultats probants, ces initiatives se voient parfois attribuer la forme de projet pilote et s'arrêtent à la fin de leur phase d'expérimentation, et ce, même si la souplesse des structures et l'accompagnement individualisé de ces organismes contribuent à offrir des formations à des gens qui n'y auraient pas eu accès autrement. La réduction des dépenses publiques et la diminution de l'enveloppe accordée au secteur communautaire sont l'écueil principal sur lequel les projets se heurtent trop souvent.

La diversité des personnes aidées, jumelée à la complexité des difficultés qu'elles vivent et l'augmentation de leurs besoins constituent déjà un défi de taille pour les acteurs du milieu. La nécessité d'en faire plus avec moins est toutefois une contrainte nuisible qui peut mettre en péril les acquis et l'expertise développés par les intervenants du secteur et fragiliser l'offre de service visant l'inclusion des personnes aptes à intégrer le marché du travail. **Verser de l'argent aux organismes en employabilité s'avère pourtant un investissement hautement rentable pour le gouvernement; dès que les personnes sans emploi ne sont plus prestataires de l'aide sociale et qu'elles participent à l'économie québécoise, on constate que c'est grandement payant pour cette dernière.**

Lors de l'annonce du Pacte pour l'emploi, en décembre 2008, l'enjeu de l'emploi et du retour en emploi des personnes éloignées du marché du travail était considéré comme une priorité gouvernementale appuyée par l'ensemble des partenaires concernés. Depuis, la rareté de la main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité et les difficultés d'insertion des clientèles éloignées du marché du travail continuent d'affecter le tissu socioéconomique et restent inquiétantes. En outre, les indicateurs économiques tels que le taux de chômage et le nombre de prestataires de la sécurité du revenu nous confirment que **l'emploi et la lutte à la pauvreté doivent demeurer en tête de liste des choix budgétaires.**

Il est convenu que l'emploi constitue toujours un, sinon l'instrument le plus puissant de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. À cet effet, le gouvernement a réitéré sa conviction, dans le dernier plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, à savoir que l'emploi est le principal levier pour atteindre l'autonomie économique. L'orientation complète qu'il lui consacre ainsi que, de manière globale, les montants consacrés aux Alliances pour la solidarité témoignent de la volonté du gouvernement de travailler avec les acteurs en place pour continuer de lutter contre la pauvreté. Toutefois, bien que les montants consacrés soient importants, les partenaires sont unanimes sur le fait que l'enveloppe ne s'avère pas suffisante compte tenu des besoins grandissants et des ressources limitées.

À cet effet, une étude datant de 2011 témoigne de l'écart considérable entre le coût de la pauvreté et le financement requis pour l'éradiquer. L'investissement nécessaire à des mesures sociales visant l'accompagnement des gens en difficulté sur le plan personnel et professionnel

est largement inférieur à la somme des dépenses causées par la précarité dans laquelle ces personnes vivent.²

Il est possible et essentiel d'améliorer la situation économique et sociale des personnes et des familles qui vivent dans une situation précaire, de réduire les inégalités qui peuvent nuire à la cohésion sociale, de favoriser la participation des individus situation de pauvreté à la vie collective et au développement de la société, de même que de développer et de renforcer le sentiment de solidarité dans l'ensemble de la société québécoise.

Selon de récentes recherches sur la pauvreté, notamment celle portant sur la racialisation de la pauvreté³, les femmes et les personnes seules sont les plus touchées par ce fléau et elles rencontrent plus d'obstacles pour s'en sortir. Les personnes à faible revenu qui veulent occuper un emploi font face à des contraintes financières en raison des coûts supplémentaires liés à un début d'emploi. Il importe de garder en tête que l'accès à la formation et l'emploi sont des droits auxquels la population doit se prévaloir. Dans cette perspective, l'État est tenu de favoriser le passage vers le statut de travailleur et travailleuse des personnes aptes à intégrer le marché de l'emploi, en assurant le financement adéquat de programmes et mesures à cette fin, ainsi qu'en prévoyant des incitatifs supplémentaires, comme la garde d'enfants subventionnée et les laissez-passer de transport en commun.

Le dernier rapport du Conseil national du bien-être social, intitulé *Le sens des sous pour résoudre la pauvreté*⁴, révèle que l'écart de pauvreté enregistré au Canada en 2007 — soit le montant qui aurait été requis pour que la population dépasse le seuil de pauvreté — était de 12,3 milliards de dollars. Or, le coût total de la pauvreté cette année-là était au moins deux fois plus élevé, selon les estimations les plus prudentes. Les résultats de toutes les études décrites dans ce rapport révèlent également que des revenus d'aide sociale qui sont plus substantiels peuvent offrir des avantages qui vont au-delà des personnes et familles admissibles et, par extension, améliorer la qualité de vie des collectivités. Il est donc faux de croire qu'assurer un filet social décourage les gens d'aller vers une plus grande autonomie. C'est grâce à des conditions facilitantes, sur le plan financier ou par des services reçus, que les individus parviennent à utiliser leur potentiel et sortir de la pauvreté, pour mener une vie plus satisfaisante.

En outre, c'est par une approche globale, qui couvre tous les aspects de la vie de chaque individu, que le gouvernement peut assumer sa responsabilité sociale et s'assurer de fournir des réponses efficaces et durables aux défis rencontrés. Une société qui travaille est une société en santé. Une société qui choisit le développement inclusif est une société où les personnes s'épanouissent et participent pleinement à la vie sociale. L'État a le devoir de s'engager pleinement dans le développement des compétences de la population, en tenant compte de sa diversité et ses besoins particuliers, pour contrer les problématiques socioéconomiques et ainsi, bâtir un avenir plus prometteur et profitable pour tous et toutes.

² CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. (2011). *Le sens des sous pour résoudre la pauvreté*. Rapport d'étude. Volume no 130.

³ CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. (2012). *Un aperçu de la racialisation de la pauvreté au Canada*. Rapport d'étude.

⁴ CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. (2011). *Le sens des sous pour résoudre la pauvreté*. Rapport d'étude. Volume no 130.

Parce qu'investir socialement contribue à une économie plus juste et saine, nous formulons les recommandations suivantes :

Le gouvernement se doit de majorer les investissements destinés au développement de la main-d'œuvre, par le biais d'un rehaussement des budgets octroyés aux ententes entre les organismes communautaires en employabilité et Emploi-Québec, ce qui permettra de maintenir une offre de services spécialisés et de favoriser l'intégration et le maintien en emploi du plus grand nombre de personnes.

(Recommandation 1)

Le gouvernement doit continuer à se mobiliser pour prévenir et enrayer la pauvreté et l'exclusion sociale, en favorisant le développement du potentiel des personnes, en faisant de l'emploi un impératif national transversal à tous les ministères, en renforçant le filet de sécurité sociale et économique, et enfin, en assurant la constance et la cohérence des actions chez tous les acteurs concernés.

(Recommandation 2)

Les organismes voués au développement de la main-d'œuvre répondent aux besoins des individus et des entreprises qui feront appel à une main-d'œuvre peut-être moins traditionnelle, mais qui a tant à offrir, pourvu qu'elle puisse bénéficier du soutien approprié. Et il est de la responsabilité de l'État de permettre cet accompagnement qui change des vies et profite à l'ensemble de la société.

Un Québec meilleur pour tous et où l'on gagne sur plusieurs plans

Une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi constitue une autre condition gagnante pour réaliser le plan d'action économique du Québec. À cet effet, le gouvernement a tenu des consultations régionales et une rencontre nationale des partenaires sur l'adéquation formation-emploi, en juin 2011. Répondant à l'invitation, les représentantes du milieu communautaire ont uni leurs voix afin de porter des messages concertés sur l'importance du milieu communautaire dans ce dossier. Elles ont insisté sur l'importance de l'accompagnement dans l'apprentissage des travailleurs et travailleuses potentiels et sur le rôle des organismes œuvrant en employabilité, qui, grâce à la souplesse de leur structure, contribuent à établir de multiples passerelles offrant des formations à des personnes qui n'y auraient pas eu accès autrement. Un mémoire a été déposé à ce sujet; on y retrouve notamment des recommandations concernant l'équité dans l'accès à la formation, les modes de formation diversifiés et les passerelles souples pour tous les types d'apprenants, ainsi que le développement des compétences des individus en entreprises.

Un travail interministériel a déjà débuté pour mettre en application les treize pistes d'action proposées à l'issue des consultations de juin. À cet effet, les organisations membres de la Coalition souhaite être consultées.

Également, toujours dans l'optique de miser sur nos forces pour relever les défis actuels et futurs de notre société, il est primordial de favoriser l'utilisation des mécanismes et des outils

déjà en place, ainsi que l'arrimage des efforts de tous les acteurs concernés par le développement de la main-d'œuvre. Ceci afin de proposer des formations qualifiantes (formations scolaires, PAMT, entreprises d'insertion, organismes œuvrant en employabilité, groupes d'alphabétisation, etc.), selon des modes variés et adaptés aux besoins des personnes. Des solutions novatrices et des réponses concrètes aux enjeux courants sont déjà disponibles; il suffit de les appuyer afin d'en faire bénéficier les individus, les véritables vecteurs de développement économique et social.

Dans un contexte où nous devons former rapidement une main-d'œuvre qualifiée et répondant aux standards du marché du travail, où la participation de tous les individus et les efforts de tous doivent être mis à contribution il importe de consolider et pérenniser l'offre de services publics en emploi, afin de guider vers le marché du travail les personnes aptes à travailler, surtout celles qui ont plus de défis à relever pour y parvenir.

L'accompagnement en formation professionnelle déployé par le Regroupement social et économique du Sud-Ouest (RESO), et ce, depuis 19 ans, est un exemple concret de souplesse et d'arrimage dans les programmes qui ont facilité l'accès à des formations professionnelles pour des personnes plus éloignées du marché du travail. Fait à noter, l'un des principaux critères du RESO dans le choix de ces programmes est d'offrir des formations liées aux métiers en demande, garants de bonnes conditions de travail. Dans ce quartier où 20,8 % des adultes et des enfants vivent des prestations d'aide financière de dernier recours (aide sociale), les diplômés accompagnés par les intervenants du RESO obtiennent non seulement un emploi, mais aussi une solution afin de se sortir de la pauvreté, de façon permanente.

Enfin, le Québec se doit d'être proactif quant à la conjoncture économique et les aléas du développement de la main-d'œuvre. Une vision globale et une attitude alerte sont cruciales pour continuer à développer nos compétences et parer à toutes les éventualités d'une économie incertaine et d'un marché du travail changeant. Dans une telle situation, où les tendances commandent une veille constante et une réponse prompte, il n'est pas indiqué de multiplier les plateformes et les instances. Il importe plutôt de consolider l'expertise et les ressources en place et surtout, maximiser l'offre de service.

Parce qu'encourager un meilleur arrimage entre les formations disponibles et les besoins en main-d'œuvre est un gage de réussite collective, nous formulons les recommandations suivantes :

Afin de tenir compte des besoins réels de main-d'œuvre des différents secteurs économiques et ainsi ajuster l'offre de formation pour mieux les combler, des incitatifs devraient être créés afin de multiplier les collaborations entre les milieux de formation et les entreprises, de même que tous les partenaires du marché du travail. Ainsi, de la recherche, des analyses locales qui dresseraient un portrait plus juste et complet de chaque région et des initiatives de formation initiale ou continue pourraient prendre forme et augmenter le bassin de travailleurs et travailleuses. (Recommandation 3)

Le financement des services publics d'emploi doit être bonifié, afin que le MESS et son agence, Emploi-Québec, puissent garantir le soutien à la formation et à l'emploi du plus grand nombre possible de Québécoises et Québécois, notamment par l'entremise des organismes partenaires qui ont le défi d'aider les personnes dans le développement de leurs habiletés et

de leurs compétences, en vue de leur intégration et leur maintien en emploi, et ce, en tenant compte des besoins en constante évolution du marché du travail. (Recommandation 4)

Conclusion

La contribution des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre à une économie saine et inclusive est manifeste. Les initiatives issues du milieu contribuent à outiller des personnes immigrantes pour trouver un métier à la hauteur de leurs compétences, former et intégrer des gens qui ont un handicap, amener l'école vers le jeune et contrer le décrochage, franciser les membres d'une organisation et tant d'autres personnes qui ont tout un potentiel à offrir, pourvu qu'on les soutienne dans leur démarche.

Dans un contexte de diminution de la population active où les mutations importantes du marché du travail accroissent la concurrence, les besoins émergents de qualification des individus en démarche d'orientation et d'insertion doivent impérativement être satisfaits par les mesures et programmes qui s'imposent. Le Québec doit miser sur sa richesse la plus précieuse, sa main-d'œuvre, et lui fournir toutes les ressources pour qu'elle se réalise au mieux de ses capacités et contribue activement à la société. Les acteurs concernés sont déjà mobilisés et offrent une expertise des plus profitables en la matière. Il convient donc de les appuyer afin qu'ils jouent pleinement leur rôle de partenaires de l'État dans le développement des compétences la main-d'œuvre.

L'enjeu de la rareté de la main-d'œuvre qualifiée requiert des efforts particuliers. En effet, en raison de l'évolution continue des conditions du marché de l'emploi et du ralentissement démographique combinée au vieillissement de la population, la main-d'œuvre disponible se fera de plus en plus rare et les entreprises connaîtront des difficultés importantes de recrutement. De fait, la main-d'œuvre deviendra la priorité pour les entreprises, qui seront donc plus enclines à former directement leur personnel et à embaucher des clientèles jusque-là sous-représentées sur le marché du travail. Les organismes communautaires en employabilité seront au rendez-vous et relèveront le défi, pourvu que leur fonctionnement optimal soit assuré.

Le Québec peut compter sur un large bassin de travailleuses et travailleurs en devenir qui ne demandent qu'à être aidés pour contribuer à la vitalité socioéconomique de la province.

Monsieur le Ministre, nous abondons dans le même sens que vous, qui déclarez qu'il est temps d'unir nos forces dans le développement de grands projets porteurs, à la mesure de nos ambitions. **Il est surtout temps de miser sur les forces de tous et toutes.**

Parce qu'il est bien plus profitable de développer sans exclure!

Liste des recommandations

Priorité à l'emploi et financement des organismes communautaires en employabilité

Le gouvernement du Québec se doit de majorer les investissements destinés au développement de la main-d'œuvre, par le biais d'un rehaussement des budgets octroyés aux ententes entre les organismes communautaires en employabilité et Emploi-Québec, ce qui permettra de maintenir une offre de services spécialisés et de favoriser l'intégration et le maintien en emploi du plus grand nombre de personnes.

(Recommandation 1)

Le gouvernement doit continuer à se mobiliser pour prévenir et enrayer la pauvreté et l'exclusion sociale, en favorisant le développement du potentiel des personnes, en faisant de l'emploi un impératif national transversal à tous les ministères, en renforçant le filet de sécurité sociale et économique, et enfin, en assurant la constance et la cohérence des actions chez tous les acteurs concernés.

(Recommandation 2)

Meilleure adéquation entre la formation et les besoins en main-d'œuvre

Afin de tenir compte des besoins réels de main-d'œuvre des différents secteurs économiques et ainsi ajuster l'offre de formation pour mieux les combler, des incitatifs devraient être créés afin de multiplier les collaborations entre les milieux de formation et les entreprises, ainsi que tous les partenaires du marché du travail. Ainsi, de la recherche, des analyses locales qui dresseraient un portrait plus juste et complet de chaque région et des initiatives de formation initiale ou continue pourraient prendre forme et augmenter le bassin de travailleurs et travailleuses. (Recommandation 3)

Le financement des services publics d'emploi doit être bonifié, afin que le MESS et son agence, Emploi-Québec, puissent garantir le soutien à la formation et à l'emploi du plus grand nombre possible de Québécoises et Québécois, notamment par l'entremise des organismes partenaires qui ont le défi d'aider les personnes dans le développement de leurs habiletés et de leurs compétences, dans leur intégration et leur maintien en emploi, et ce, en tenant compte des besoins en constante évolution du marché du travail. (Recommandation 4)

Références

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. (2011). *Le sens des sous pour résoudre la pauvreté*. Rapport d'étude. Volume no 130.

ROY, Richard, Harold HENSON et Claude LAVOIE. (1996) *Pénuries de main-d'œuvre qualifiée au Canada : notions élémentaires*. Développement des ressources humaines Canada.

Nos membres nationaux

Association des centres de recherche d'emploi du Québec (ACREQ)

Chantier de l'économie sociale

Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

Regroupement des corporations de développement économique communautaire (CDEC)

Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH)

Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQuODE)

Réseau canadien des entreprises d'entraînement (RCEE)

Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)

Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO)



**Coalition des organismes communautaires
pour le développement de la main-d'œuvre**

55, avenue Mont-Royal Ouest, bureau 303

Montréal (Québec) H2T 2S6

Tél. : 514 948-0505

Télécopieur : 514 948-0044

info@cocdmq.gc.ca

www.cocdmq.gc.ca